

PATRICE PAGNY

LICENCIÉ ÈS SCIENCES ÉCONOMIQUES
EXPERT COMPTABLE DIPLÔMÉ
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE PARIS
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE PARIS

**SOCIETE DE SECOURS AUX FAMILLES DES MARINS
FRANÇAIS NAUFRAGES**

RAPPORT DU

COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 DECEMBRE 2011)

**Fait à Serris,
le 31 mai 2012**

PATRICE PAGNY

LICENCIÉ ÈS SCIENCES ÉCONOMIQUES
EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE PARIS
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE PARIS

**SOCIETE DE SECOURS AUX
FAMILLES DES MARINS FRANÇAIS
NAUFRAGES
56, rue Falguière
75015 PARIS**

**Association reconnue d'utilité publique
Par décret du 12 mars 1880**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la **Société de secours aux familles de Marins français naufragés**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de mes appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels vous sont présentés par le conseil d'administration de votre association. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

PATRICE PAGNY

1° Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

2° Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du code de commerce, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas d'autres commentaires particuliers.

3° Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier.

Fait à Serris le 31 mai 2012

Le commissaire aux comptes

Patrice PAGNY.



COMPTE DE RESULTAT 2011 ET PROJET DE BUDGET 2012

	2008		2009		2010		2010		2011		2012	
	Réalisé €		Réalisé €		Réalisé €		Réalisé €		Réalisé €		Budget €	
ACTIVITES SECOURS												
Legs	8 450,00		5 825,00		9 932,00		9 932,00		286 412,84			
Dons			62 060,00				9 932,00		7 256,00			
Diminution provision secours scolaires									29 135,00			
SITOTAL RECETTES	8 450,00		67 885,00		9 932,00		9 932,00		322 803,84			0,00
Subventions diverses			-1 000,00									
Secours d'urgence aux veuves et orphelins	-17 530,00		-12 570,00		-10 750,00		-10 750,00		-6 750,00			
Secours scolaires	-59 475,00		-62 560,00		-62 960,00		-62 960,00		-55 190,00			
Dotation provision secours scolaires					-7 174,00		-7 174,00					
Entretien de sépultures	-350,51		-442,20		-460,68		-460,68		-321,95			
SITOTAL DEPENSES	-77 355,51		-76 592,20		-81 344,68		-81 344,68		-82 261,95			0,00
RESULTAT ACTIVITES SECOURS	-68 905,51		-8 707,20		-71 412,68		-71 412,68		260 541,89			0,00
FRAIS DE FONCTIONNEMENT												
Frais généraux (SOM)	-22 526,31		-24 716,91		-19 522,27		-19 522,27		-16 738,27			1 500,00
Droits de garde & frais de gestion portefeuille	-12 520,50		-1 604,60		-2 574,50		-2 574,50		-3 354,95			500,00
Frais divers			-636,60		-8 944,47		-8 944,47		-5 821,26			500,00
Honoraires			-689,00		-5 224,00		-5 224,00		-4 914,00			
Impôts			-542,00		-699,00		-699,00		-270,00			2 000,00
Frais de banque	-869,70		-555,49		-506,65		-506,65		-565,43			
Dot aux amortissements de fs d'établissement					-8 958,24		-8 958,24		-7 200,00			
Dotation aux amortissements immeuble												100,00
TOTAL FRAIS DE FONCTIONNEMENT	-35 541,51		-28 833,80		-46 430,13		-46 430,13		-39 073,91			600,00
RESULTAT COURANT	-104 746,82		-37 591,00		-117 842,81		-117 842,81		221 527,98			100,00
RESULTAT FINANCIER												
Moins-values boursières	-19 401,75		-216 522,46		-66 008,89		-66 008,89		-56 936,38			
Plus-values boursières	34 130,00		13 775,63		43 239,01		43 239,01		17 444,31			
Coupons encaissés	5 120,00		18 081,76		30 559,70		30 559,70		28 768,25			
Revenus Cofiel			6 448,00		5 978,00		5 978,00		6 270,00			
Dotation aux provisions sur titres			177 403,69		20 698,02		20 698,02		-24 936,12			
Impôt sur les bénéfices									-7 924,02			
RESULTAT FINANCIER	19 848,25		-8 133,38		34 465,84		34 465,84		-37 305,94			0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-84 898,57		-36 424,38		-83 376,97		-83 376,97		184 222,04			0,00

DETAIL FRAIS DIVERS DE FONCTIONNEMENT

	2011 Réalisé €	2012 Budget €
Charges de copropriété	616,20	1 500,00
Entretien des locaux	1 907,57	500,00
Electricité	297,89	500,00
Cadeau		
Déplacements, mission, réception	1 876,12	2 000,00
Frais postaux	88,00	
Abonnement revue	98,00	100,00
Assurance	615,85	600,00
Fournitures	321,63	100,00
TOTAL FRAIS DIVERS	5 821,26	5 300,00

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2011 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2010 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 345 250 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 184 222 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire, sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des dépréciations des placements au 31/12/2011.
- Les constructions sont amorties sur une durée de 20 ans.
- Provisions pour secours scolaires : déterminées sur la base du nombre d'ayant-droits connus au 31/12/2011 selon la tarification en vigueur au 31/12/2011 actualisée aux taux le 2% l'an.